

CATHERINE JOSSERAND

Ville de Chambéry

Document généré le vendredi 09 novembre 2018 à 09:46**Avis d'attribution n°1**

Diffusion Internet	Version Transmis	Publication	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale 06/11/18	06/11/18			

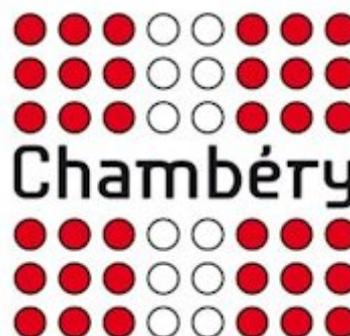
Diffusion Presse	Version Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
BOAMP	Intégrale 06/11/18 à 13h10	08/11/18	3/3	18-155067	<u>2018_312</u>
JOUE	Intégrale 06/11/18 à 13h10	08/11/18	3/3		<u>2018/S215-491811</u>

Service : CP**Classification CPV :**Principale : **32323500** - Système de surveillance vidéo

AVIS D'ATTRIBUTION

VILLE DE CHAMBÉRY

M. MICHEL DANTIN - Le Maire
Hôtel de Ville
Place de l'hôtel de Ville
BP 11105 - 73011 Chambéry - cedex
Tél : 04 79 60 20 94



Objet du marché Acquisition, installation et maintenance d'un dispositif de vidéoprotection sur les bâtiments de la commune de Chambéry

Référence acheteur 18-22

Nature de la procédure Fournitures -

Procédure Procédure ouverte

Code CPV principal **32323500** - Système de surveillance vidéo

Procédures de recours Instance chargée des procédures de recours : **Tribunal administratif de Grenoble**

2 Place de Verdun
BP 1135 - 38022 Grenoble - Cedex
Tél : 0476429000 - Fax : 0476422269
greffe.ta-grenoble@juradm.fr

Organe chargé des procédures de médiation : **Comité Consultatif de Règlement Amiable des Litiges**
79 Cours charlemagne
69002 Lyon

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :
Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé

contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Valeur totale du marché (hors TVA)

Valeur : **200000** €

Date d'attribution : 30/10/18

Nombre d'offres reçues : 1

Marché n° : 18-22 - **SPIE CITYNETWORKS** 1155, route de pont de beauvoisin Montant HT : **540 000,00** €
73240 Saint-Genix-sur-Guiers

Le titulaire est une PME : NON

Sous-traitance : oui.

Part de la sous-traitance Inconnue.

Renseignements complémentaires

Forme de marché : à bons de commande avec engagement sur un montant maximum annuel passé en application des articles 78 et 80 du décret n°2016-360 du 25/03/2016. Attribution d'un marché unique. Accord-cadre mono-attributaire conclu pour une période initiale de 1 an à compter de sa date de notification. Montant total des prestations pour la période initiale de l'accord-cadre (montant identique pour chaque période de reconduction) : Maximum HT 180 000,00 euros HT soit 540 000 € HT sur la durée totale (périodes de reconduction comprises).

Envoi le 06/11/18 à la publication

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 06/11/18 à 13h10

Il n'y a pas d'avis subséquents pour cet avis.

Marches-Publics.info V9.7